

ARRÊTÉ DE LA COMMISSION D'APPEL

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités de Lorraine

Vu le code de l'éducation notamment l'article D331-35 ;
Vu l'arrêté en date du 14 juin 1990 relatif à la commission d'appel ;
Vu l'arrêté en date du 19 juillet 2019 relatif aux voies d'orientation ;
Vu les propositions adressées par les associations de représentants des parents d'élèves ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La composition de la commission d'appel prévue à l'article D331-35 susvisé est fixée pour le niveau post 2nde GT dans les districts de Forbach, Saint-Avold, Sarrebourg et Sarreguemines comme suit :

Présidente : Mme ROZSYPAL, IEN-IO, DSDEN de Moselle
Médecin scolaire : Mme KATCHAVENDA
Assistante sociale scolaire : Mme CAREDDU

Représentant de Parents d'élèves :
M. ROUILLON, FCPE
Mme LEGENDRE, FCPE
Mme PEYRON, FCPE

Suppléants :
M. OUM HAMED, FCPE
Mme AIT MOUH, FCPE

COMPOSITION DES SOUS-COMMISSIONS D'APPEL

Sous-commission 1

Présidente : Mme ROZSYPAL, IEN-IO, DSDEN de Moselle

Cheffe d'établissement : Mme SAINOUX, Proviseure, lycée Jean de Pange Sarreguemines

Chef d'établissement : M. WUILLAUME, Proviseur, lycée Charles Mangin Sarrebourg

Professeurs :
Mme DIDIER, lycée Charles Jully Saint-Avold
M. PICHET, lycée Erckmann Chatrian Phalsbourg
M. MARTINEZ, lycée Charles Mangin de Sarrebourg

Professeurs suppléants :
M. GROS, lycée Blaise Pascal Forbach
Mme BERNY, lycée Charles Hermite Dieuze

CPE :
Mme SERRE, lycée Jean Moulin

CPE suppléants :
Mme CHASSERAUD, lycée Jean de Pange Sarreguemines
Mme HAHN, lycée Charles Mangin Sarrebourg

CIO :
M. BOUCHAKOUR, CIO de Saint-Avold

Sous-commission 2

Président : M. PERRON, Proviseur, lycée Hélène Boucher Thionville

Cheffe d'établissement : Mme DROUOT, Proviseure, lycée Louis-Casimir Teyssier Bitche

Cheffe d'établissement : M. DENET, Proviseur, lycée Blaise Pascal Forbach

Professeurs :

M. KARP, lycée Jean de Pange Sarreguemines

Mme FUCHS, lycée Félix Mayer de Creutzwald

Mme BARON, lycée Jean-Victor Poncelet Saint-Avold

Professeurs suppléants :

M. GROS, lycée Blaise Pascal Forbach

Mme BERNY, lycée Charles Hermite Dieuze

CPE :

Mme THIRY, lycée Henri Nominé Sarreguemines

CPE suppléants :

Mme CHASSERAUD, lycée Jean de Pange Sarreguemines

Mme HAHN, lycée Charles Mangin Sarrebourg

CIO :

Mme KADDOUR, Directrice, CIO de Sarrebourg

Article 2 : Les membres de la commission d'appel mentionnés à l'article 1^{er} sont nommés pour une durée d'un an.

Article 3 : Le directeur académique des services de l'éducation nationale de Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Metz, le 10/06/2026

Pour le recteur, et par délégation,
Le directeur académique des services
de l'éducation nationale de Moselle

Mickaël CABBEKE

